



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT MAJORÉ
AVERTISSEMENT du 19.09.2024



FINANCES PUBLIQUES

1/10 payé

Vos références

Pour toute information sur le paiement

Référence à rappeler : 031034 878241750804

CENTRE AMENDE SERVICE
31945 TOULOUSE CEDEX 9

cas.toulouse@dgfi.finances.gouv.fr
05 40 13 08 80
DE 8H A 16H30

Collectivité bénéficiaire

N° d'avis de paiement : 21310555400017 24 1 128 503 040
TOULOUSE
HOTEL DE VILLE PLACE DU CAPITO
31040 TOULOUSE CEDEX 6

CENTRE AMENDE SERVICE
31945 TOULOUSE CEDEX 9



AVI 878241750804

031 034

9992-056504-0138-2



STE LE COUVENT
899432314
PL DU MERCADIEL
46140 BELAYE

Votre situation

Forfait de post-stationnement revenant à la collectivité mentionnée ci-dessus	30,00 €
Majoration revenant à l'État	50,00 €
Montant payé (*)	0,00 €
Montant restant dû	80,00 €

Montant dû à verser
déjà réduit de 20 %
en cas de paiement dans les 30 jours

64,00 €

(*) ce montant ne tient pas compte des paiements
effectués après le 14.09.2024.

Votre créance

Vous êtes redevable d'un forfait de post-stationnement en raison de
l'absence de paiement total de la redevance de stationnement constatée
le 07.05.2024 à 12h02 à RUE DE LA CITE ADMINISTRATIVE
TOULOUSE pour le véhicule RENAULT immatriculé DJ-491-YF.

Le forfait de post-stationnement n'ayant pas été réglé dans les délais
légaux, un **titre exécutoire** a été émis à votre encontre le 02.09.2024 par
l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions, CNT,
TSA 74000, 35094 RENNES CEDEX 9.

Vous êtes désormais redevable de la somme indiquée sur le présent
avertissement.

Pour toute information relative à la constatation de l'absence de paiement
total de la redevance de stationnement, veuillez contacter la collectivité
bénéficiaire dont les coordonnées figurent en haut à gauche.

Vous devez payer le montant figurant dans le cadre « Votre situation » (Montant restant dû). Toutefois, si vous payez dans les 30
jours à compter du 19.09.2024, vous bénéficiez d'une diminution de 20 % de ce montant restant dû.

Vous trouverez au verso de ce document les différents modes de paiement qui vous sont proposés.

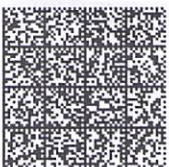
À défaut de paiement, des poursuites (sur vos biens, comptes bancaires, salaires, véhicules et autres avoirs) seront engagées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Comptable public, par délégation,
Hélène GAUTREAU

L'enveloppe retour est réservée au paiement par chèque (accompagnée du talon de paiement). Ne joignez aucun autre document.

Pour payer par
smartphone,
scannez le
flashcode
ci-dessous :



FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT
MAJORÉ
AVERTISSEMENT du 19.09.2024

Montant restant dû 80,00 €
Si les conditions de la diminution de 20% sont respectées,
la somme à payer est ramenée à 64,00 €

Numéro pour télépaiement :
0310 3487 8241 7508 04 clé 96

Numéro de référence : 031034 878241750804
Numéro de compte : LECOUVENTAA
Date du titre exécutoire : 02.09.2024

STE LE COUVENT
899432314
PL DU MERCADIEL
46140 BELAYE

Talon de paiement



878241750804

CENTRE D'ENCAISSEMENT DGFIP
TSA 20805
35908 RENNES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

666111000181 69878241750804000000310341978806

6400